



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS AVENANT N° 2

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de communes La Domitienne

Hôtel de Communauté

1 avenue de l'Europe

34370 Maureilhan

Téléphone : 04 67 90 40 90

Courriel : courrier@ladomitienne.com

Télécopie : 04 67 90 40 99

Site internet : <http://www.ladomitienne.com>

B - Identification du titulaire du marché public

COVED VALORSYS MONTBLANC

VALORSYS - RD 28 - 34290 Montblanc

marchespublics@paprec.com

Tél : 04.42.75.41.20 – Fax : 04.42.75.41.21

N° Siret : 343 403 531 03245

Code NAF : 3821Z

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

Marché n°2020M008 : Enlèvement, transport et traitement du bois et des encombrants issus des déchèteries communautaires - Lot n°1 - Enlèvement, transport et traitement des encombrants

■ **Date de la notification du marché public** : 07/04/2020

■ **Durée du marché public** : Le marché public prendra effet à compter du 21 avril 2020 pour une durée ferme de 4 ans, sans possibilité de reconduction.

■ Montant initial du marché public :

L'enlèvement et le transport du bois et des encombrants issus des déchèteries communautaires sont réalisés dans le cadre d'un accord cadre sans minimum ni maximum.

Le traitement des déchets à la tonne sera traité comme un marché « ordinaire » et rémunéré par application d'un prix unitaire appliqué directement sur la facture aux quantités réellement livrées ou exécutées. Le montant estimatif de cette partie « marché ordinaire » sur la durée totale du marché est estimé à 833 175,50 € HT.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par l'avenant n°1 :

L'avenant n°1 a prolongé le marché en cours pour les déchets Bois, mais aussi DIB qui se terminait le 20 avril 2024 jusqu'au 30 juin 2024.

Avenant n°2

2020M008 - Enlèvement, transport et traitement du bois et des encombrants issus des déchèteries communautaires - Lot n°1: Enlèvement, transport et traitement des encombrants

Page : 1 / 3

REÇU EN PRÉFECTURE

le 07/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_SE-034-243400488-20240603-DP_2024_024

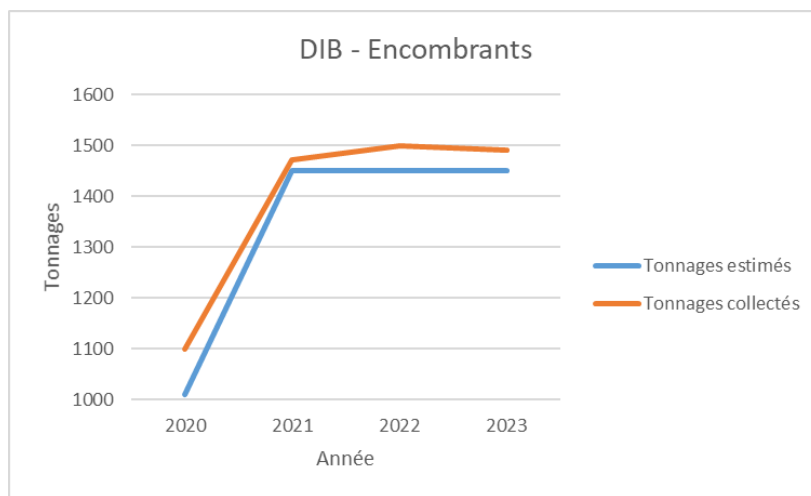
La prolongation de la durée du contrat était liée à des circonstances imprévues au sens de l'article R.2194-5 du Code de la commande publique.

■ **Montant du marché public issu de l'avenant n°1 :**

- Taux de la TVA : 10 %
- Montant HT : 873 677,16 €
- Montant TTC : 961 044,88 €

■ **Modifications introduites par le présent avenant :**

Il convient de modifier le montant du contrat initial car les quantités renseignées au DQE ont été sous-estimées au regard des tonnages réellement produits par les usagers et collectés. Cette sous-estimation est en partie liée à l'augmentation de la consommation. La modification introduite, inférieure à 10 % du montant initial du marché, est autorisée par l'article R2194-8 du Code de la commande publique.



■ **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

L'avenant a une incidence financière sur la partie « marché ordinaire », la partie accord cadre à bons de commandes n'ayant pas de montant maximum.

Montant estimatif de l'avenant :

- Taux de la TVA : 10 %
- Montant HT : 63 089,37 €
- Montant TTC : 69 398,07 €

Nouveau montant estimatif du marché public issu des avenants 1 et 2 :

- Taux de la TVA : 10 %
- Montant HT : 936 766,53 €
- Montant TTC : 1 030 443,18 €
- % d'augmentation du montant initial du marché introduit par l'avenant 2 : 7,57 %

Avenant n°2

2020M008 - Enlèvement, transport et traitement du bois et des encombrants issus des déchèteries communautaires - Lot n°1: Enlèvement, transport et traitement des encombrants Page: 2 / 3

REÇU EN PRÉFECTURE

le 07/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_SE-034-243400488-20240603-DP_2024_024

E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :, le

Le Président,
Alain CARALP